



ISSN 1901-3809

ISSN en ligne 2261- 2807

Les conjonctions colores et incolores du français

Philip Hoe

Université d'Aarhus et Lycée de Favrskov, Danemark
Philiphoe@cc.au.dk

Résumé

Dans cet article, je propose une description des conjonctions de subordination en français (*que*, *si*, *comme* et les conjonctions de types $x + que$) prenant en compte la forme et la fonction de celles-ci. Je soutiens l'hypothèse que les conjonctions de subordination peuvent être décrites en prenant appui sur la théorie prépositionnelle (surtout celle de Spang-Hanssen) comme modèle. Les conjonctions de subordination y sont tout d'abord classifiées selon leur contenu lexical (colore vs. incolore) et puis cette classification analysée par rapport aux emplois syntaxiques des syntagmes introduits par une conjonction de subordination. Dans cette analyse, il est montré que les conjonctions incolores (*que* et *si*) favorisent des fonctions valencielles tandis que les conjonctions colores (*comme* et les complexes de type $x + que$) favorisent des fonctions non-valencielles, ce qui est analysé comme une conséquence naturelle de leur contenu lexical.

Mots-clés : conjonctions de subordination, classification, colore, incolore, grammaire valencielle

Coloured and colourless subordinating conjunctions

Abstract

In this article, I outline a description of subordinating conjunctions in French (*que*, *si*, *comme* and the complex conjunctions *like x + que*) that takes both form and function of these into account. I defend the hypothesis that subordinate conjunctions can be described with the prepositional theory (notably that of Spang-Hanssen) as model. The subordinating conjunctions are classified into two groups after their lexical content (coloured and colourless) and then this classification is analysed in relation to the syntactical distribution of word phrases introduced by a subordinating conjunction. In this analysis, it is shown that the colourless (*que* and *si*) favour valency relations whereas those introduced by coloured conjunctions (*comme* and $x+que$) favour non-valency relations. This is analysed as a natural consequence of their lexical content.

Keywords: subordination conjunctions, classification, coloured, colourless, valency grammar.

1. Introduction

Dans cet article¹, je vais proposer une nouvelle description des conjonctions de subordination pour faciliter la compréhension de leur fonction pour les étudiants apprenant le français. Les conjonctions de subordination sont souvent traitées très brièvement dans les manuels de grammaire et la description traditionnelle me semble peu satisfaisante puisqu'elle néglige les rapports entre la forme et la fonction. Dans une approche communicative de l'enseignement de la grammaire, ces rapports sont importants, car ils nous rendent capables de dire *pourquoi* telle ou telle forme est utilisée en termes fonctionnels (Nølke, 2008).

Les structures introduites par une conjonction de subordination connaissent divers emplois syntaxiques et mon hypothèse est qu'il faut établir une description des conjonctions qui prend en compte le contenu lexical des conjonctions et leurs distributions syntaxiques. Je soutiendrai l'hypothèse que la théorie des prépositions (colores et incolores) peut servir de point de départ à une description plus précise des conjonctions de subordination et de leurs emplois. Prenant en compte l'espace disponible dans cet article, il n'est pas possible de présenter une analyse exhaustive des emplois des conjonctions de subordination. L'analyse présentée ci-dessous n'indique que les contours d'une analyse qui mérite d'être approfondie.

2. Les conjonctions de subordination : la forme et la fonction

Les conjonctions sont de petites particules linguistiques qui servent à lier les phrases. Dans les manuels de grammaire, on distingue normalement deux types de conjonctions : celles qui *coordonnent* et celles qui *subordonnent*. Les conjonctions de subordination fonctionnent prototypiquement comme introducteur d'une phrase subordonnée. Je considère ces structures comme des catagèmes, c'est-à-dire comme des syntagmes constitués de deux parties entre lesquelles il existe une relation d'interdépendance. Ce syntagme, que j'appellerai *syntagme subjonctionnel*, comprend ainsi deux parties : *le subjonctionnel* et *le régime subjonctionnel*. Le subjonctionnel est un relateur au sens large qui a comme fonction principale d'établir une relation entre le régime subjonctionnel et un élément en dehors du syntagme. Cette relation établie par le subjonctionnel se manifeste très souvent comme une subordination². *Le régime subjonctionnel* à son tour dénote le contenu lexical du syntagme. L'analyse des syntagmes introduits par une conjonction de subordination est donc tout à fait similaire à celle du syntagme prépositionnel. Une analyse syntaxique pourrait être visualisée de la manière suivante :

	Je	veux	que tu le fasses			
Fonction :	sujet	verbal	complément d'objet			
Forme :	<i>pronom personnel</i>	<i>verbe</i>	<i>syntagme subjonctionnel</i>			
			que	tu le fasses		
Fonction :			subjonctionnel	régime subjonctionnel		
Forme :			<i>conjonction</i>	<i>proposition</i>		
				tu	le	fasstes
Fonction :				sujet	complément d'objet	verbal
Forme :				<i>pronom personnel</i>	<i>pronom personnel</i>	<i>verbe</i>

Les conjonctions de subordination fonctionnent toujours comme subjonctionnel dans un syntagme subjonctionnel, mais d'autres constituants peuvent aussi remplir cette fonction (ex. les pronoms interrogatifs ou relatifs). Je distingue ainsi nettement entre la forme (conjonction) et la fonction (subjonctionnel).

Dans la tradition française, on considère *si*, *que*, *comme* et *quand* comme des conjonctions de subordination simples et des structures comme *avant que*, *même si*, *sans que* comme des conjonctions complexes et on établit ainsi un classement morphologique.

À l'instar de la tradition danoise, je ne considère pas *quand* comme une conjonction de subordination vu que plusieurs études ont montré que *quand* ressemble plus à une proforme que à une conjonction (Korzen 1986 et Larsen 1999). Dans la tradition scandinave *quand* est normalement catégorisé comme un adverbe. La conjonction *comme* est plus difficile à analyser à cet égard. Korzen (1986) et Larsen (1999) l'analysent comme une proforme tandis que Moline (2009) propose une analyse plus nuancée distinguant entre trois morphèmes homonymes : une conjonction, une préposition, une proforme. Moline (2009 : 24) parle d'une proforme quand *comme* entre dans une relation de comparaison avec un autre membre de la phrase (surtout le verbe) jouant le rôle syntaxique d'un complément adverbial de manière :

- (1) *Ils se comportent comme un enfant* (ibid. : 24)

Moline (2009) analyse *comme* comme une conjonction quand *comme* exprime une comparaison jouant le rôle d'un adverbial modalisant la phrase entière :

- (2) *Oui, toutes nos fortunes sont en toi, comme ton bonheur est le nôtre* (Balzac cit. Moline 2009 : 45)

Dans cet exemple, le syntagme introduit par *comme* modalise non seulement le verbal mais la phrase entière en établissant une sorte d'analogie. À cet égard Moline parle des *propositions d'analogie*. À cela s'ajoutent des emplois *temporels* et *causals* qui sont aussi analysés comme des emplois conjonctionnels :

- (3) *Comme les deux jeunes filles quittaient l'ombre du restaurant, une voix timide murmura dans l'ombre : -bonsoir, mesdemoiselles* (Zola, *Au bonheur des dames* cit. Moline 2009 :77)
- (4) *Comme il n'y avait pas de chambre disponible dans l'hôtel que le colonel et sa suite avaient envahi, miss Lydia poussa la condescendance ou la curiosité jusqu'à offrir à Melle Della Rebbia de lui faire dresser un lit dans sa propre chambre* (Mérimée cit. Moline 2009 :77)

Moline (2009 : 92-93) propose aussi de classifier *comme* comme une préposition dans les cas où *comme* n'est pas suivi d'une phrase mais d'un syntagme nominal. Dans ces exemples, *comme* ne joue pas un double rôle :

- (5) *A l'instant même où la volonté de tuer s'impose comme l'unique voie de salut, les bêtes les plus fauves battent en retraite devant la férocité des hommes* (Khadra cit. Moline 2009 : 92)

Le point crucial de cette analyse est qu'il ne s'agit pas d'une ellipse (ibid.). Je ne considère pas *comme* comme une préposition dans ces exemples mais comme une conjonction (cf. Hoe 2016 et Jønsson & Nølke 2009).

Je considère donc *comme* comme une conjonction dans les emplois où Moline parle d'une conjonction et d'une préposition.

À ces conjonctions dites simples s'ajoutent des conjonctions dites complexes. Les conjonctions de subordination complexes sont des constructions plus ou moins grammaticalisées (Larsen 2001) et elles sont ici considérées comme un mot. Je me limiterai à traiter les conjonctions complexes de type *x + que* (ex. avant que). L'objet d'analyse sera donc *que*, *si*, *comme* (dans certains emplois) et les conjonctions complexes de type *x + que*.

3. Les conjonctions colores et incolores

Je propose une catégorisation des conjonctions de subordination inspirée du classement des prépositions en colores et incolores. Je propose ainsi de classifier les conjonctions à partir des mêmes critères que les prépositions et qui, selon Cadiot (1997 : 129), sont :

Incolores :	Colores :
<i>Sens grammatical (casuel)</i>	<i>Sens lexical</i>
<i>Rectionnel</i>	<i>Circonstenciel</i>
<i>Sens innumérable</i>	<i>Sens énumérable</i>
<i>Sens abstrait</i>	<i>Sens concret</i>
<i>Pouvoir de suggestion</i>	<i>Faculté d'expression</i>

Les conjonctions incolores ont un sens faible et synsémantique et le sens d'une conjonction incolore reste donc difficile à définir. Les conjonctions colores, par contre, sont caractérisées par un sens autosémantique qui ne se laisse pas dicter par le contexte. Fonctionnant comme des relateurs, les conjonctions incolores établissent donc des relations abstraites tandis que les colores établissent des relations spécifiques. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'une dichotomie mais d'une sorte de continuum avec deux grandes superclasses auxquelles les conjonctions appartiennent à des degrés divers. Une telle caractéristique des conjonctions est en fait déjà mentionnée dans la littérature linguistique, par exemple par Verjans (2013 : 47) qui caractérise les conjonctions simples « *d'une polysémie plus ou moins large* » alors que les conjonctions complexes sont « *plus étoffées sémantiquement que les conjonctions simples* » (ibid., 48).

Les conjonctions complexes sont les conjonctions plus colores étant donné qu'elles ont un sens très spécifique et bien défini. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles sont composées d'un élément avec un sens précis (ex. préposition colores ou adverbe) et d'un élément plus abstrait (ex. *que*). À cause de ce sens plus spécifique, il est possible d'énumérer des catégories sémantiques. Chez Verjans (2013 : 49) on en trouve sept :

1. Les relations temporelles
 - L'antériorité
 - La simultanéité
 - La postériorité
2. Les relations causales
3. Les relations finales
4. Les relations hypothétiques-conditionnelles
5. Les relations concessives
6. Les relations consécutives
7. Les relations comparatives

La possibilité d'énumérer ces catégories montre que le contenu sémantique des conjonctions composées est très précis. De plus, leur sens ne dépend pas de leur contexte et elles sont alors autosémantiques.

À l'autre bout du continuum, on trouve la conjonction *que*, qui est la conjonction la plus incolore, n'ayant pas de sens autonome, ce qui est soutenu par l'assertion de Soutet (1989 : 99) qui la considère comme « *un pur morphème grammatical sans appui lexical* ».

Analysons quelques exemples :

- (6) *Je pense qu'elle est belle*
- (7) *Elle est plus belle que Marie*

Dans (6) il est difficile d'attribuer un sens concret ou lexical à *que*. Le sens est mieux décrit comme abstrait ou grammatical tandis que dans (7) *que* a une valeur comparative. Cette valeur n'est pas véhiculée par la conjonction elle-même, mais par l'adverbe *plus*, ce qui illustre le sens synsémantique de la conjonction.

Le statut incolore de *que* se voit aussi par le fait qu'elle peut représenter n'importe quelle autre conjonction de subordination (le *que* vicariant). Dans cet emploi *que* se montre synsémantique voyant qu'elle assume le sens d'un autre élément linguistique.

- (8) *Mais, si nous ne ripostons pas, et que le danger soit réel ?* (Martin du Gard cit. Pedersen et al. 1970 : 358)

Les autres conjonctions simples se situent quelque part entre ces deux extrémités. Je propose de classer *si* comme une conjonction incolore puisqu'elle se caractérise par un sens instable fluctuant entre l'hypothèse et l'interrogation. C'est la raison pour laquelle la grammaire traditionnelle distingue entre deux conjonctions homonymes : un *si* hypothétique et un *si* interrogatif. Ici, *si* est conçu comme un morphème polysème. Normalement, *si* interrogatif est analysé comme une variante interrogative de la conjonction *que*, mais cela me semble un peu maladroit vu que le sens interrogatif ne provient pas de la conjonction *si*, mais très souvent d'un autre élément linguistique (le verbe).

- (9) *Louis je me demande si tu le vois comme il est* (Sartre, Les mains sales : pièce en sept tableaux, via Frantext)

Dans cet exemple, le sens interrogatif est déclenché par le verbe interrogatif et non par *si*. Si l'on utilise la conjonction *si* détachée d'un élément interrogatif, une lecture interrogative n'est plus possible. Autrement dit, *si* a besoin d'un autre élément interrogatif qui la colore d'un sens interrogatif. Sans cet élément interrogatif, le sens de *si* oscille vers l'hypothèse.

Même si la grammaire traditionnelle parle d'un *si* hypothétique, il ne s'agit pas d'un sens stable comme l'a remarqué Adam (1992) qui observe une fluctuation de sens dans les emplois hypothétiques :

- (10) *S'il fait beau, on ira à la plage.*
- (11) *Si la hausse des accidents n'est que légère, le nombre annuel demeure important* (Adam 1992 :153)
- (12) *Si personne n'est venu, c'est parce qu'il pleuvait.*

Dans (10) il s'agit d'un sens hypothétique classique tandis que dans (11) il s'agit d'un sens concessif et dans (12) on trouve une troisième variation qu'Adam appelle le *si explicatif* (1992 : 153). Cependant, ces trois sens ne semblent pas être véhiculés par d'autres éléments linguistiques, mais plutôt par le contexte communicatif plus large. Ces sens se distinguent ainsi du sens interrogatif.

Si fait alors preuve d'une fluctuation de sens parfois véhiculée par un autre élément linguistique et parfois par le contexte communicatif. Il semble difficile d'attribuer un sens fondamental à *si* qui comprend tous ses emplois. Ce n'est pas pour ainsi dire qu'il est impossible de localiser un sens fondamental. En fait, cela irait bien avec l'idée d'un continuum. En tout cas, la conjonction *si* semble plus restreinte sémantiquement que la conjonction *que* et donc moins incolore.

La conjonction *comme* semble mieux correspondre à la définition de conjonction incolore. Bien qu'elle puisse exprimer la temporalité, la causalité et la comparaison, *comme* fait preuve d'un sens beaucoup plus stable que celui de *que* et *si*, ce qui se voit par le fait qu'il est possible de localiser un sens fondamental que Korzen (1986 : 144) décrit comme *un sens de concordance*³. Moline (2009 : 87) défend une interprétation semblable en disant que *comme* a un sens de base qui est susceptible d'une fluctuation de sens, véhiculée par une combinaison des facteurs extralinguistiques et linguistiques. Le sens n'est donc pas gouverné par un autre élément linguistique comme on l'a vu avec *que* et *si* (au sens interrogatif). *Comme* fait alors preuve d'un statut plus autosémantique que *si* et *que* et *comme* est donc plus colore.

A partir de cette analyse lexicographe des conjonctions, je propose le classement suivant :

Les conjonctions incolores :	Les conjonctions colores :
<i>Que</i>	<i>Comme</i>
<i>Si</i>	<i>X + que</i>

Cette classification traverse la classification traditionnelle morphologique (simple vs. complexe) et comme on va le voir, elle se reflète dans les emplois syntaxiques des syntagmes introduits par ces conjonctions. De plus, elle explique aussi pourquoi on emploie *comme* et *que* dans des constructions comparatives différentes. Un point de grammaire qui pose problème à beaucoup d'apprenants danois.

(13) *Il est plus beau que son père*

(14) *On le trouve beau comme son père*

Etant une conjonction colore, *comme* peut introduire le sens de comparaison dans une phrase tandis que la conjonction incolore *que* n'a pas le même sens

autonome et elle a donc besoin d'un autre élément linguistique pour établir un sens de comparaison par exemple un adverbe (*plus, aussi*).

6. Analyse des emplois des syntagmes introduits par les conjonctions colores et incolores

La théorie de Spang-Hanssen (1963) développe le classement des prépositions en le combinant avec une analyse de la fonction des prépositions. Il introduit un principe de *cohésion vs. décomposition* selon lequel l'emploi des prépositions incolores est dépendant d'une relation étroite créant une forte cohésion (ex. *pomme de terre*) tandis que les prépositions colores favorisent des relations plus lâches, c'est-à-dire des constructions où les éléments liés ne forment pas un seul concept, mais plutôt un sens compositionnel (ex. *le chat sur le toit*). Ce principe englobe d'autres phénomènes (Spang-Hanssen 1963 : 21) :

Cohésion :	Décomposition :
<i>Indéterminations</i>	<i>détermination, effacement</i>
<i>Mise en relief, sens figuré</i>	<i>sens propre</i>
<i>Association habituelle</i>	<i>association insolite</i>
<i>Rapport impliqué par le contexte</i>	<i>rapport non-impliqué</i>
<i>Rapport étroit</i>	<i>rapport lâche</i>

Pour les conjonctions, le principe de *impliqué par le contexte vs. non-impliqué* semble très pertinent. Je propose de comprendre la notion *impliqué*, au sens valenciél. Autrement dit, je considère les relations valenciélles comme les relations les plus étroites et les relations non-valenciélles comme les relations les plus lâches.

Dans la théorie valenciélle, telle qu'elle est présentée chez Herslund (1996), des lexèmes sont compris comme des prédicats sémantiques impliquant des arguments. Par exemple, le prédicat *manger* implique deux arguments : celui qui mange et celui qui est mangé. Sans ces deux arguments il est difficile de conceptualiser la situation dénotée par le verbe *manger*. Le fait que ces membres valenciélles sont impliqués par un prédicat ne veut pas dire que les membres valenciélles sont obligatoires. On peut naturellement dire « *je mange* » sans exprimer le deuxième argument syntaxiquement, mais il est toujours présent cognitivement. La théorie valenciélle se focalise surtout sur la valence des verbes, mais d'autres types de lexèmes sont également susceptibles d'avoir une valence par ex. les noms et les adjectifs (cf. Herslund 1996). Les relations sémantiques entre le prédicat valenciél et les arguments peuvent à leur tour être caractérisés syntaxiquement par leur relation au prédicat. La valence est donc un principe fondamentalement sémantique se

manifestant dans la syntaxe et la théorie me semble donc aller dans le sens de l'argument de cet article.

L'idée valencielle est déjà présentée chez Spang-Hanssen qui parle des rapports impliqués par le contexte et les rapports non-impliqués par rapport à l'alternance entre des prépositions colores et incolores dans des constructions comme *acheter* + *à/pour* et *donner* + *à*. Le fait que *donner* n'accepte que la préposition incolore s'explique, selon Spang-Hanssen (1963 : 22), par le fait que le complément indirect est fortement présupposé par le verbe *donner* ce qui n'est pas le cas pour *acheter*. Cette analyse ressemble beaucoup à une analyse valencielle et une interprétation valencielle semble alors conforme au concept de Spang-Hanssen.

C'est alors mon hypothèse que les syntagmes introduits par une conjonction incolore favorisent des relations valencielles. Cette tendance peut être comprise comme une conséquence de leur nature incolore. Les conjonctions incolores sont synsémantiques et leur sens précis dépend d'un autre élément linguistique avec laquelle elles entrent dans une relation sémantique très étroite et cette relation sémantique se manifeste dans la syntaxe comme une relation valencielle. Autrement dit, la nature colore ou incolore d'une conjonction se reflète dans leur comportement syntaxique.

4.1. *Que*

Les syntagmes introduits par *que* aussi appelés propositions complétives entrent très souvent dans des structures explicatives. Les propositions explicatives sont définies comme des phrases remplissant un trou sémantique dans un prédicat supérieur (Herslund, 1999 : 182) et elles sont donc fortement impliquées par le contexte. Suivant cette pensée, on peut supposer que les syntagmes introduits par *que* remplissent très souvent une fonction valencielle. Les syntagmes introduits par *que* sont susceptibles d'entrer dans des relations valencielles avec des verbes, des noms, des adjectifs et des adverbes.

- (15) *Elle demande que tu lui donnes deux sous* (Gide, *l'immoraliste*, via Frantext)
- (16) *Je suis très fier que ma fleur ait l'air de commencer une chanson.* (Archaud, *Jean de la lune*, via Frantext)
- (17) (...) *cette émouvante hypothèse que Marie-Jeanne fût la petite-fille de la victime de son père (...)*. (Bourget, *Nos actes nous suivent*, via Frantext)
- (18) *On sait que la petite sœur te plaît autant que la grande* (Colette, *Claudine à l'école*, via Frantext)

Dans tous ces exemples les syntagmes introduits par *que* remplissent une fonction valencielle. En (15) il s'agit d'une relation valencielle entre le verbe et le syntagme introduit par *que* se manifestant syntaxiquement comme complément d'objet.

Dans (16) on voit une construction introduite par *que* remplissant une fonction valencielle dans un syntagme adjectival. Certains adjectifs comme *fier* ou *heureux* peuvent fonctionner comme des prédicats valenciels (Herslund, 1996 : 241-286). La situation d'être *fier* présuppose toujours l'idée de quelque chose dont on est fier et ce rôle est joué par le syntagme introduit par *que*.

Que peut aussi former des syntagmes fonctionnant comme membre valencielle d'un prédicat nominal (*hypothèse*), ce qui est illustré dans (17). Là il s'agit d'un nom valencielle exigeant une autre entité qui est représentée syntaxiquement sous la forme d'une épithète de nom (Herslund, 1996 : 287-359).

Dans (18) la structure introduite par *que* entre dans une relation valencielle avec l'adverbe *autant* formant ce que je propose d'appeler un syntagme adverbial. Les adverbes comparatifs (*ex autant, plus, aussi*) présupposent toujours l'idée d'une autre entité avec laquelle le premier est comparé. Une comparaison est toujours fondée sur la comparaison entre au moins deux entités (Fuchs et al. 2008) et on peut ainsi dire qu'elles ont une valence.

4.2. Si

La conjonction incolore *si* connaît deux distributions syntaxiques. Elle peut établir une relation à un verbe ou à une phrase entière. Quand *si* établit une relation à un verbe, elle remplit une fonction valencielle, complément d'objet :

(19) *Elles jettent de temps en temps un coup d'œil par la petite porte, pour voir si c'est vrai c'est le vrai moment de faire leur entrée* (Colette, Claudine à l'école, via Frantext)

(20) *T'as pas l'air de tenir à savoir si je l'ai tué ou non, le petit gars ?* (Bernanos, Monsieur Ouine, via Frantext)

Un syntagme introduit par *si* établissant une relation à une phrase entière joue le rôle de complément adverbial et il ne s'agit donc pas d'une fonction valencielle :

(21) *Si tu n'avais pas l'air si toqué, tu paraîtras davantage, tu sais.* (Colette, Claudine à l'école, via Frantext)

(22) *Le rapport de sa ferme, s'il varie, ne fait pas varier le prix d'affermage* (Gide, l'immoraliste, via Frantext)

Ce comportement syntaxique reflète le classement de *si* comme conjonction incolore. Le sens interrogatif s'est révélé dépendant d'un autre élément linguistique (le verbe) et cette dépendance sémantique se traduit syntaxiquement par une relation valencielle. Inversement, les syntagmes introduits par *si* jouent un rôle syntaxique non-valenciel, quand le sens de *si* n'est pas dépendant d'un autre élément linguistique mais du contexte communicatif plus large.

4.3. *Comme*

Les syntagmes introduits par *comme* exprimant une causalité, une temporalité ou une comparaison par analogie remplissent toujours une fonction non-valencielle : complément averbial qui modalise la proposition entière.

(23) (...) *ils allèrent dîner comme chaque samedi dans un petit restaurant des quais.* (Beauvoir, *Les mandarins*, via Frantext)

(24) *Mais le soir, comme il revenait, le long d'une trace, tirant le jarret, il fut rejoint par Gilbert Cloquet qui montait vite, la faux sur l'épaule.* (Bazin, *Le Blé qui lève*, via Frantext)

Cette fonction syntaxique est la fonction prototypique des syntagmes introduits par *comme* ce qui va très bien avec l'analyse du contenu lexical de cette conjonction. Classifiée comme conjonction colore, *comme* se caractérise par un sens autosémantique n'ayant pas besoin d'un autre élément linguistique pour établir son sens. Cet autosémantisme se manifeste syntaxiquement dans des emplois plus lâches. Le statut lâche de ce type d'averbial non-valenciel se voit par leur situation plus ou moins libre dans la phrase.

La conjonction *comme* connaît pourtant aussi des emplois valenciels :

(25) *Elle la considérait comme une « malheureuse », (...)* (Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, via Frantext)

Dans cet exemple, *comme* introduit un syntagme fonctionnant comme membre valencielle : attribut d'objet. Précisément comme Spang-Hanssen le remarque par rapport aux prépositions, les conjonctions colores ne sont pas exclues des relations étroites (1963 : 246). Il est pourtant intéressant de remarquer qu'il ne s'agit pas d'un emploi prototypique de la conjonction et en plus il ne s'agit non plus d'une des relations valencielles les plus étroites. L'attribut d'objet est bien un membre valencielle selon la théorie valencielle de Herslund, mais il s'agit néanmoins de ce que Herslund appelle un *adjet* c'est-à-dire un membre valencielle établissant une prédication secondaire (Herslund, 1996 : 155). Il semble donc impossible pour les syntagmes introduits par *comme* d'entrer dans la prédication principale.

4.4. Les conjonctions complexes

Les syntagmes introduits par une conjonction de subordination complexe ne peuvent remplir qu'une seule fonction syntaxique : adverbial. Il semble en tout cas très difficile de trouver des exemples dans lesquels ces syntagmes remplissent d'autres fonctions.

- (26) *Elle avait gardé l'habitude infantile de me prendre à parti avec malveillance lorsque son père était présent.* (Beauvoir, *Les mandarins*, via Frantext)
- (27) *Tu n'as pas besoin de parler pour que je te comprenne, fit-il à voix basse.* (Green, *Moïra*, via Frantext)
- (28) *Cette idée de nous léguer Ferbroques à condition que nous y passions un mois chaque printemps c'était en somme assez touchant.* (Anouilh, *La répétition* : ou, *l'amour puni*, via Frantext)
- (29) *J'ai besoin de toi, parce que tu es le seul homme à présent auquel je puis parler sans mentir.* (Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, via Frantext)

Ce comportement syntaxique va très bien avec le classement de ces conjonctions étant donné qu'elles sont les conjonctions les plus colores et il semble impossible pour elles d'entrer dans des relations étroites syntaxique et sémantique. Leur autosémantisme les libère d'autres éléments linguistiques.

5. Conclusion

Dans cet article, j'ai proposé une analyse des conjonctions de subordination liant l'analyse du contenu lexical à celle des fonctions syntaxiques. En appliquant la théorie des prépositions, j'ai proposé une classification à base lexicographique des conjonctions de subordination en deux catégories : *les conjonctions colores* et *les conjonctions incolores*. Les conjonctions incolores (*que* et *si*) sont caractérisées par un sens abstrait et synsémantique et les conjonctions colores (les autres) sont caractérisées par un sens concret et autosémantique. Cette classification ne représente pas une dichotomie, mais plutôt un continuum sur lequel *que* est la conjonction la plus incolore et les conjonctions composées (*x + que*) sont les plus colores. *Si* et *comme* s'approchent plutôt du centre du continuum.

Puis, cette classification a été examinée par rapport à la théorie des prépositions de Spang-Hanssen (1963) fondée sur le concept de rapport étroit par opposition au rapport lâche (voire valenciel/non-valencielle). Les conjonctions incolores favorisent une relation étroite, ce qui se traduit par le fait qu'elles fonctionnent souvent dans une construction valencielle. Il en va du contraire pour les conjonctions colores.

S'approchant du centre du continuum, *si* et *comme* connaissent des emplois divers mais néanmoins compatibles avec leur classification (cf. l'idée d'un continuum). Le comportement syntaxique des conjonctions est compris comme conséquence de leur statut colore ou incolore. Le sens d'une conjonction incolore dépend d'un autre élément dans le contexte et cette dépendance sémantique se manifeste syntaxiquement comme une relation étroite.

Bibliographie

- Adam, J.-M. 1992. « Si hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité ». *Etudes littéraires*, n° 25, p. 147-166.
- Cadiot, P. 1997. « Les paramètres de la notion de préposition incolore ». *Faits de Langues*, n° 9, p. 127-134.
- Fuchs, C., Fournier, N., Le Goffic, P. 2008. « Structures à subordonnée comparative en français - problèmes de représentations syntaxiques et sémantiques ». *Linguisticae Investigationes*, n° 31.1, p. 11-61.
- Gatone, D. 1996. Subordination, subordonnées, et subordonnants. In: *Dépendance et intégration syntaxique*. Tübingen: Niemeyer.
- Herslund, M. (éd.).1996. *Det franske sprog. Bind III (Valens og transitivitet)*. Version provisoire.
- Herslund, M. 1999. « La classification des propositions subordonnées ». *Etudes romanes*, n° 9, p. 179-190.
- Hoe, P. 2016. *Les conjonctions colores et incolores du français moderne : en analyse af konjunktionelle subjunktionsbygninger og deres indledning*. Mémoire de maîtrise, Université d'Aarhus.
- Jønsson, M., Nølke, H. 2009. « Hak i Sproget. Problemer og perspektiver i sætningsanalysen ». *(Pré)publications*, n° 193, p. 4-23.
- Korzen, H. 1986. « Om franske bisætningsindlederes form og funktion ». *CEBAL*, n° 8, p. 128-162.
- Larsen, R. 1999. « Klassifikation af bisætninger på de romanske sprog ». *Ny Forskning i Grammatik*, n° 6, p. 227-244.
- Larsen, R. 2001. *Bisætningsindledere på fransk, italiensk og spansk*. Thèse, Université d'Aarhus.
- Moline, E. 2009. *Entre syntaxe et sémantique : comme, comment et autres études*. Document de synthèse, Université d'Artois.
- Nølke, H. 2008. « La genèse d'un nouveau manuel de grammaire française : Visions, travail, résultat », *Synergies Pays Scandinaves*, n° 3, p. 53-61.
[En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Paysscandinaves3/nolke.pdf> [consulté le 03 octobre 2017].
- Pedersen, J., E. Spang-Hanssen, C. Vikner. 1970. *Fransk syntaks*. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Soutet, O. 1989. *La syntaxe du français*. Paris : PUF.
- Spang-Hanssen, E. 1963. *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : Gads Forlag.
- Verjans, T. 2013. *La subordination*. Paris : Armand Colin.
- Toutes les œuvres littéraires citées ont été trouvées sur frantext.fr [consulté le 15 octobre 2017].

Notes

1. L'article s'appuie sur mon mémoire de maîtrise de l'université d'Aarhus (Hoe : 2016).
2. Quand un syntagme subjonctionnel fonctionne comme sujet d'une phrase le subjonctionnel établit une relation entre le régime et le verbal de la phrase et il ne s'agit pas d'une subordination, mais une relation d'interdépendance (cf. Gaatone, 1996 : 6).
3. « Overensstemmelsesbetydning »